

## Fiche de poste DRH et développement des compétences

### Contexte :

Le projet « Territoire zéro chômage de longue durée », initié par ATD Quart Monde en 2011, vise à montrer qu'il est possible de concevoir l'emploi comme un droit pour tous et toutes, sans que cela coûte plus cher à la collectivité que la situation actuelle (chômage de longue durée persistant).

La démarche consiste à s'organiser pour proposer un emploi à durée indéterminée de qualité à toutes les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an qui le souhaitent. Ces emplois seront créés à partir des nombreux travaux et services utiles, non concurrentiels, à développer sur le territoire. Il s'agit donc de produire des emplois en quantité suffisante pour tous-tes et adaptés aux personnes concernées.

10 territoires ont déjà expérimenté depuis 2016 la création d'entreprises à but d'emplois qui repose sur 3 piliers :

- Personne n'est inemployable : lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.
- Ce n'est pas le travail qui manque : Un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.
- Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

Pour en savoir plus, 2 sites : [tzcl.d.fr](http://tzcl.d.fr) et [etcl.d.fr](http://etcl.d.fr)

La ville du Teil (Ardèche, proche de Montélimar) s'engage dans le projet et ActiviTeil, Entreprise à But d'Emploi (sous forme associative), a été créée le 5 octobre 2021. Elle doit démarrer de manière opérationnelle en février 2022 avec l'embauche de 15 salariés (60 salariés prévus fin 2022) et la mise en place d'une dizaine d'activités.

Les activités déployées au démarrage seront de divers ordres : atelier de recyclage de bâches monumentales ; recyclerie, rénovation et réparation ; ateliers palettes et do it yourself ; entretien de zone 5, lombricompostage et collecte de biodéchets ; maraichage bio ; traiteur, cuisine du monde, livraison de courses pour les commerçants de la ville, services aux collectivités ; animation culturelle ; services à la personne.

L'entreprise est dirigée au démarrage par un binôme composé d'un directeur chargé des finances et des opérations et 1 directeur adjoint chargé des ressources humaines et du développement des compétences) : ils portent la fonction hiérarchique et s'attachent à développer les différentes missions de l'entreprise :

- créer des emplois de qualité à chacun des salariés leur permettant de monter en compétences
- développer des activités d'intérêt général au service du territoire
- animer un collectif de travail inclusif.

## **Missions**

Sous la responsabilité du directeur et en lien avec le Conseil d'Administration, ses principales missions sont centrées sur les enjeux de ressources humaines. Il/elle aura une responsabilité hiérarchique envers les employés en charge des fonctions support correspondantes. Il/elle managera l'équipe administration des RH et l'équipe formation, ainsi que le reste du personnel en cas d'absence du directeur.

### **Ses missions générales seront les suivantes :**

#### **1. Piloter et gérer la relation contractuelle (personnel, organismes extérieurs)**

- L'embauche des salariés conventionnés, en coopération avec le Comité local pour l'emploi et l'appui au recrutement des salariés non conventionnés
- La gestion administrative liée aux contrats de travail
- Le cadre de travail : règlements intérieur, sanctions, mesures covid ..;
- Recueil de données et analyse sur des enjeux RH destinées aux organismes
- partenaires : inspection du travail, Fonds, Agefiph, comité local pour l'emploi (évaluation) ...

#### **2. Le développement des compétences**

- La formation du personnel : stratégie, ingénierie, mise en œuvre, financement, relations avec l'OPCO, administration, processus de construction et de consultation des représentants du personnel
- Le développement qualitatif et quantitatif des missions des salariés et la mise en œuvre des moyens permettant la montée en compétences ; en charge du pilotage de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (cartographie des compétences, anticipation des besoins internes ...),
- Accompagnement du Directeur dans la mise en place de rituels de management et les entretiens professionnels :

La mobilisation des salariés : optimisation de l'activité en vue de minimiser la sous-activité et l'absentéisme, gestion et optimisation

L'évolution professionnelle des salariés, en lien avec le Directeur et les facilitateurs: processus de suivi individuel, fiches missions ...

#### **3. Le dialogue social et la participation au collectif de travail**

- Le dialogue social
  - Assurer le fonctionnement du CSE, réparer les réunions plénières du CSE, animer les réunions et contribuer à la rédaction des comptes-rendus, en lien avec les élus ;
  - Entretenir des relations régulières avec les élu.e.s et délégués syndicaux
- La démarche participative et la régulation
  - Organiser et piloter le fonctionnement de la coordination de l'entreprise :
  - Proposer et organiser des temps de concertation et de contribution au sein du
  - Mettre en oeuvre les moyens nécessaire à la régulation des conflits
  - Promouvoir la qualité de vie au travail
- La communication interne auprès des salariés, en concertation avec le Directeur

## **Profil recherché**

Vous avez nécessairement une compétence et une expérience opérationnelle dans la direction des ressources humaines, acquise dans un contexte d'entreprise. Vous avez traité l'ensemble des domaines contenus dans le poste. La polyvalence dans tous les domaines de la gestion des

ressources humaines (recrutement, formation, droit social, gestion des carrières, paie) est primordiale. Vous portez l'enjeu du droit social dans l'entreprise.

A titre personnel, vous démontrez un leadership reconnu par vos pairs, une énergie personnelle tout en ayant une forte capacité à travailler en équipe et vous appuyer sur le collectif.

Vous serez amené.e à travailler et à co-construire avec les salariés, en prenant en compte le contexte très particulier de l'expérimentation TZCLD et la grande diversité des salariés. Cette capacité doit avoir été démontrée par des expériences de management, formation, accompagnement ou croisement de savoir-faire, si possible avec des personnes en situation de fragilité socio-professionnelle ou dans des environnements interculturels.

Un partage des valeurs du projet est essentiel et doit être démontré par un engagement personnel ou professionnel dans une action d'intérêt collectif.

### **Conditions de travail :**

CDI à temps plein ou 90% basé au Teil

Période d'essai de 3 mois renouvelable

Salaire : 32 à 38 K€ brut selon expérience

**Envoyez vos cv et lettre de motivations à [pierre.matheus@mairie-le-teil.fr](mailto:pierre.matheus@mairie-le-teil.fr)**